

## Vous avez de l'expérience en alimentation et tourisme ?

### Décrochez votre diplôme sans repartir à zéro!

#### Comment?

En faisant reconnaître vos connaissances et vos compétences.



Que ce soit pour reconnaître officiellement vos compétences ou encore pour dresser un état de situation de vos besoins de formation, la reconnaissance des acquis et des compétences est offerte aux travailleurs d'expérience qui ne possèdent pas de diplôme.

S'il y a lieu, les notions manquantes pour l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) pourront être enseignées à **temps partiel** ou à **temps plein**, selon vos disponibilités



La formation manquante pour obtenir un diplôme d'études professionnelles en alimentation et tourisme est financée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.



#### *Secteurs reconnus en reconnaissance des acquis et des compétences*

- **Boucherie**
- **Boulangerie**
- **Cuisinie**
- **Pâtisserie**
- **Service de la restauration**
- **Sommellerie**
- **Vente de voyages**

#### **POUR INFORMATION**

Josée Mercier, conseillère d'orientation  
École hôtelière de la Capitale  
7 rue Robert-Rumilly  
Québec (Québec) G1K 2K5  
Téléphone : (418) 525-8738, poste 7635  
Télécopie : (418) 525-8958  
Courriel : [mercier.josée@cscapitale.qc.ca](mailto:mercier.josée@cscapitale.qc.ca)

